

DROITS DES LOCUTEURS, AUDITEURS ET UTILISATEURS DE LA BASE DE DONNEES DE BNA-BBOT

BNA asbl et BBOT vzw coordonnent le projet BNA-BBOT. Pourquoi deux associations ? Nous travaillons à Bruxelles, où les matières culturelles sont divisées entre les deux communautés linguistiques. Les deux associations sont titulaires des droits sur les enregistrements collectés.

La collection sonore et le contenu de la base de données sont sous licence Creative Commons.

Droits des personnes dont la voix et/ou le récit sont consignés et audibles dans notre base de données

Les participants autorisent BNA-BBOT à intégrer leurs enregistrements dans la collection. Ils autorisent également leurs utilisations et exploitations.

Les enregistrements présents dans notre collection sont anonymes. BNA-BBOT protège les informations personnelles que vous nous communiquez. Les numéros de téléphone, les adresses de courrier électronique et les adresses postales ne sont jamais transmis à des tiers. BNA-BBOT vous avertit lorsque votre enregistrement est utilisé dans le cadre d'une création artistique, d'une émission de radio, d'une écoute ou tout autre format.

Droits des visiteurs/auditeurs de notre base de données

En tant que visiteur/auditeur, vous avez le droit :

- de consulter la base de données et de l'écouter autant de temps que vous le souhaitez,
- d'utiliser ou de vous inspirer de ces enregistrements pour des projets artistiques, pédagogiques ou scientifiques à la condition de nous en informer et, le cas échéant, de nous en demander l'autorisation via la charte d'utilisation. La source BNA-BBOT devra être explicitement mentionnée,
- d'enrichir la base de données en réalisant des enregistrements ou en témoignant. Pour ce faire, contactez-nous,
- de contribuer à la Carte Sonore de Bruxelles interactive en y géolocalisant vos enregistrements de paysages sonores de Bruxelles, que nous validerons ensuite.

Par contre, vous n'avez pas le droit :

- d'enregistrer sur quelque support que ce soit les fichiers sonores que vous écoutez. Pour travailler à une réalisation sonore, il existe une procédure vous permettant de déposer des fichiers sonores en haute qualité. Contactez-nous !
- d'utiliser ces enregistrements pour des projets artistiques, pédagogiques ou scientifiques sans nous en informer et nous en demander l'autorisation, ou en dehors des termes de la licence Creative Commons, accessible sur notre site,
- d'utiliser ces enregistrements à des fins commerciales, publicitaires ou de propagande ou dans tout autre esprit contrevenant à la charte d'utilisation des enregistrements, sans que cette liste soit limitative.